

Quelle place pour l'islam en France ?

Deux universitaires américains analysent les enjeux d'un vivre ensemble multiculturel après les attentats de 2015.

JOHN BOWEN L'ISLAM « À LA FRANÇAISE »

[Ancien président et membre du conseil scientifique du RFIEA, 2008-2016]

John Bowen, anthropologue américain, enseigne à la Washington University (Saint-Louis), à Sciences-Po Paris et à la London School of Economics. Il concentre ses recherches sur la manière dont l'islam est vécu à travers le monde et plus particulièrement en Europe occidentale et en France. Il est l'auteur de *Can Islam be French ? Pluralism and Pragmatism in a Secularist State* (Princeton University Press, 2010, publié en français chez Steinkis en 2011) et de *L'islam un ennemi idéal* (Albin Michel, 2014).

Les analyses les plus courantes concernant l'islam en France – sans que cela soit d'ailleurs spécifique à ce pays – appartiennent principalement à deux catégories.

La première catégorie regroupe les approches qui dénoncent l'islam pour les violences qu'il engendre et le conflit de civilisation qu'il produit, et blâment les textes fondateurs de cette religion ou l'absence de volonté de se réformer.

Les partisans de ces approches nient la possibilité d'une adaptation de l'islam aux sociétés libérales et démocratiques et toute perspective d'une grande Réforme. Ils excluent de s'intéresser aux « imams de proximité » et à la manière dont ils répondent aux interrogations quotidiennes des Français de confession musulmane. Selon eux, il n'y a rien à faire, ni à en attendre de la religion musulmane incompatible par construction avec nos sociétés contemporaines. De telles approches sont partagées par une grande partie des courants populiste et d'extrême-droite.

La seconde tendance prend son point de départ dans les conditions de vie des Français de confession musulmane, et elle diagnostique leurs difficultés en termes purement socio-politiques, voire psycho-socio-politiques. Elle évoque une radicalisation qui, par hasard, prend une forme confessionnelle mais, à d'autres moments de notre histoire, a pris ou prendra d'autres formes ; comme celle de l'extrême-gauche par exemple. Les causes sont à rechercher dans la discrimination et la ghettoïsation des jeunes issus de l'immigration, dont la situation précaire est exacerbée par une mauvaise conjoncture économique persistante. **Ces analyses parlent de l'islam tout en relativisant la dimension religieuse.** Les questions qu'elles posent sont assurément pertinentes – on peut ainsi préférer un Gilles Kepel ou un Olivier Roy à un Alain Finkelkraut ou un Éric Zemmour – mais ces analyses nous disent finalement peu sur les adaptations de l'islam aux conditions de vie en France.

Or, de telles adaptations existent même sans qu'il y ait de grande Réforme. On peut en effet noter que la tradition islamique est plus ou moins ouverte



Ces acteurs d'un islam ordinaire pourraient constituer le socle d'un lien durable et apaisé entre l'islam et la France

selon le contexte historique à de multiples interprétations. Dans ce domaine, la France a plutôt été favorisée. Une brève comparaison s'avère ici utile. En dépit d'un certain degré de rivalité entre les pays d'origine ou de tensions entre arabophones et

berbérophones, les différences qui peuvent apparaître parmi les Français musulmans originaires du Maghreb sont moins vives et moins ouvertement affichées que celles qui divisent les principales populations musulmanes dans d'autres pays d'Europe, notamment au Royaume-Uni, où les rivalités dogmatiques au sous-continent (soufi/hanafi/salafi) ont été importées et se sont durcies. **Le paysage socio-historique de l'islam en France (de son histoire coloniale aux trajectoires de migration), combiné à la structure d'opportunités formelles (notamment le rôle actif de l'État), favorise l'émergence d'institutions et de formes de raisonnement aptes à subsumer les différences ethniques, nationales ou religieuses.**

Ceux qui cherchent des accommodements entre la tradition islamique et les exigences de la vie en France favorisent un mode de raisonnement qui invite les musulmans à évaluer leurs normes à l'aune de ce que l'on perçoit comme les « finalités des révélations de Dieu », les *maqâsid ash-shari'a*. Cette approche leur a permis de proposer, par exemple, qu'un emprunt bancaire avec intérêts pour une maison est acceptable islamiquement parce qu'il permet une vie de famille plus favorable, ou qu'un mariage à la mairie est exigé en islam parce qu'il est à même de donner un encadrement juridique solide à une famille. Ceux qui défendent cette « approche du *maqâsid* » peuvent s'appuyer sur la longue tradition qui vise à prendre en considération le bien-être (*maslaha*) des musulmans. Au Royaume-Uni, ces deux prises de position sont fortement contestées.

Qui sont les acteurs qui prônent ces accommodements en France ? Ils ne sont ni les chefs des grandes organisations islamiques (Union des organisations islamiques de France, Mosquée de Paris), qui s'intéressent principalement à la politique, ni les jeunes désaffiliés qui se replient dans leurs cités, alors que les débats sur l'islam en France abordent essentiellement ces

deux univers. Ce sont plutôt les imams ordinaires qui reçoivent dans leurs mosquées des fidèles qui veulent poser des questions ordinaires sur le mariage, le divorce, les rapports sexuels, l'emploi, la prière ou encore la licéité de tel ou tel produit vendu dans les magasins. Ce sont également les professeurs des quelques instituts d'études islamiques qui ont vu le jour dans les grandes villes. Ces acteurs d'un islam ordinaire pourraient constituer le socle d'un lien durable et apaisé entre l'islam et la France.

Alors que cette possibilité existe, il est d'autant plus regrettable que l'État refuse de reconnaître dans ces figures locales de l'islam les maillons nécessaires pour favoriser l'émergence d'un islam de France ; non dans le sens d'une nouvelle conception de l'islam, mais dans celui de la volonté de travailler ensemble. En fait, cette volonté a existé par moment, notamment quand le besoin de trouver une solution au cauchemar logistique engendré par le sacrifice d'animaux a poussé ministres et autorités municipales à travailler avec des entrepreneurs privés et des mosquées, sans pour autant porter aucunement atteinte à la laïcité !

On ne peut malheureusement dire de même des piètres initiatives pour donner aux imams des cours de base en droit français. Cette idée, refusée par les universités, reprise sans grand succès par l'Institut catholique, aurait pu améliorer la qualité « intégrative » de l'enseignement donné aux imams. Autre opportunité manquée, l'exclusion du savoir sur l'islam dans les efforts menés pour déradicaliser des détenus au motif que le problème ne réside pas dans leurs conceptions de la société, ni de l'islam. Sans rappeler l'état déplorable des aumôniers musulmans par rapport à ce qui prévaut dans d'autres pays d'Europe.

Préconiser des solutions intégrant une plus grande collaboration avec les imams et les professeurs de proximité peut apparaître inadapté, voire naïf, dans un contexte de raidissement de la laïcité. Mais le véritable défi que la France doit affronter à moyen et long terme sera de toutes façons de savoir comment y parvenir. **Ces musulmans pratiquants et républicains représentent un grand espoir pour la République – combien de temps pourra-t-elle encore les ignorer et faire sans ce maillon important pour le futur vivre ensemble de la société française ?**

Todd Shepard L'ENTRETIEN

[IMéRA, IEA d'Aix-Marseille, 2015-2016]

Retrouvez-vous, dans la réaction française aux attentats de 2015, des caractéristiques du rapport que nous entretenons avec notre histoire et notre mémoire postcoloniales ?

Tout à fait. Selon moi, les réactions post attentats sont très symptomatiques de la manière particulière dont la France traite son histoire coloniale, son rapport au monde arabe et à l'Algérie en particulier.

Si, après les attentats de janvier 2015, c'est l'unité nationale qui a primé, la réaction aux attentats de novembre a mis en avant des clivages profonds et propres à la société française. On peut voir se dessiner inconsciemment dans les réponses que le pouvoir oppose au terrorisme des conséquences de la guerre d'Algérie, cela à deux niveaux différents mais fort révélateurs.

En premier lieu, le pouvoir exécutif a privilégié, au-delà de l'état d'urgence prolongé, le symbolique – notamment en proposant la déchéance de la nationalité pour les terroristes. Aussi quand je parle de conséquences inconscientes de la guerre d'Algérie, je n'ai pas uniquement en tête les mesures répressives autorisées par l'état d'urgence mais le fait que, lorsqu'on examine l'histoire de la résolution de la guerre, la question de la double nationalité ait été au centre des débats parlementaires ayant abouti aux accords d'Evian paraphés par les représentants du gouvernement français et du Front de libération nationale algérien en mars 1962.

Figure importante de la nouvelle génération de chercheurs sur le postcolonial, **Todd Shepard**, historien, enseigne à l'université Johns Hopkins (Baltimore). Son ouvrage *Comment l'indépendance algérienne a transformé la France* (Payot, 2008 ; réédité au format de poche en 2012) a reçu le prix J. Russell Major, décerné par l'*American Historical Association* et le prix du *Council of European Studies* qui distingue des ouvrages anglophones portant sur l'histoire française et européenne.

Lors du débat à l'Assemblée nationale portant sur ce texte, les arguments présentés par les députés qui défendaient l'Algérie française ont porté sur le fait que les pieds noirs – « les Européens » d'Algérie – auraient la double nationalité, algérienne et française. Le texte prévoyait en outre que nul ne perdrait, contre sa volonté, sa nationalité française ou sa citoyenneté. Les adversaires du texte, en se saisissant de la question de la double nationalité, insistèrent sur le fait que le texte marquait une rupture avec l'histoire de la nationalité et de la citoyenneté françaises depuis la Révolution. C'est un épisode peu connu du grand public mais la fin de la Guerre d'Algérie qui a été vécue comme un traumatisme politique par les rapatriés ou l'extrême-droite les a conduit à méditer de telles questions avec amertume. Ce qui explique en bonne partie pourquoi l'idée de la déchéance de la nationalité a surgi à l'extrême droite. Ce qui est surprenant aujourd'hui, c'est qu'elle soit reprise par un exécutif de gauche argumentant lui aussi dans un système de référence républicain.

L'autre conséquence de la Guerre d'Algérie a-t-elle à voir avec le fonctionnement postcolonial du modèle français d'intégration ?

Il ne faut pas taire les raisons pour lesquelles tellement de Français, notamment ceux d'origine algérienne ou « coloniale », se sentent trop souvent marginalisés par le modèle social ou le jeu politique en France. Pour autant, je pense que le modèle d'intégration français n'est pas complètement en panne. Les statistiques sont à cet égard frappantes : la plupart des personnes issues de l'immigration, qu'elles soient musulmanes ou non, se sentent très françaises. De l'extérieur, on a vraiment l'impression que le modèle d'intégration est un modèle efficace car les citoyens, même issus de l'immigration, ont le sentiment d'appartenir à la France.

Cela dit, il existe de fortes discriminations à l'égard de ces populations qui se sentent françaises, et qui sont choquées de subir de telles différences de traitement, qu'elles soient vraies ou non, parce qu'elles sentent qu'elles appartiennent avant tout et fondamentalement à la France. Et je comprends ce sentiment, car il est vraiment choquant de se sentir appartenir à une nation, d'avoir une identité qui est



édito

Le premier numéro de **fellows** nous plaçait au cœur du drame syrien, en nous offrant le point de vue de sa société civile, broyée par le conflit, oubliée dans les calculs des grandes puissances, mais dont la renaissance sera indispensable pour sortir de la crise et reconstruire le pays.

Le présent numéro nous présente les réflexions de deux éminents chercheurs américains spécialistes de la société française, mettant en perspective nos stratégies d'intégration, mais aussi d'évitement, dans le contexte, notamment, des attentats de 2015.

Réflexions qui nous obligent à nous poser quelques questions sur l'usage fait par notre société politique de concepts ancrés dans l'imaginaire français, tels que la laïcité ou l'égalité. Réflexions qui débouchent sur des ouvertures concrètes, et nous retiennent donc de glisser vers un pessimisme stérile.

Ainsi prend forme l'ambition de **fellows**, voulu comme étant au service des décideurs français : par le regard des autres, mieux nous voir nous-mêmes, et en tirer des leçons pour avancer.

4 instituts d'études avancées en réseau
IMéRA, IEA d'Aix-Marseille
Le Collegium, IEA de Lyon
IEA de Nantes
IEA de Paris

Direction éditoriale :
Olivier Bouin
François Nicoulaud



Fondation RFIEA
Contactez-nous !
Julien Ténédos
Marion Colas
marion.colas@rfiea.fr
01 49 54 22 63
rfiea.fr
190, avenue de France
75013 Paris



nationale, et de subir des inégalités de manière aussi discriminante.

Il n'y a qu'à regarder le nombre de personnes politiques ou publiques issues de la diversité en France : ils sont ultra-minoritaires ! Aux Etats-Unis, la discrimination positive prévaut et on cherche à imposer la diversité, même si cette manière de faire présente quelques inconvénients. Il est intéressant de remarquer l'absence totale, dans le débat français, d'une telle discussion.

Il est également très intéressant de constater comment la lutte pour la laïcité, combat historique où l'ennemi a été une des institutions les plus puissantes du monde, l'Eglise catholique, a été recentrée sur un groupe de personnes, les musulmans en France, qui détiennent très peu de pouvoir. Et de constater que cette minorité n'a aucun moyen d'agir concrètement au niveau politique, comme si la laïcité lui coupait toute perspective d'actions concrètes.

Mon sentiment est que ces sujets intéressent très peu en France. Ce désintérêt dit énormément de choses sur le fonctionnement et la reproduction de votre modèle d'intégration, de votre appareil politique et de la représentation démocratique de vos élus. Or il est fondamental que les politiques et les citoyens s'en emparent car, ce dont il est question ici, c'est de savoir comment vivre ensemble, et bien vivre ensemble.

Il ne faut pas laisser les médias sensationnalistes ou les polémistes accaparer ce sujet, car il concerne votre capacité à créer ensemble une société juste et accueillante.

en bref

LIVRE

L'ouvrage ***Prendre la responsabilité au sérieux*** sous la direction de **Alain Supiot** fondateur et ancien directeur de l'IEA de Nantes et **Mireille Delmas-Marty**, professeurs au Collège de France, vient de paraître aux PUF. Réunissant des spécialistes de tous les continents, il examine les raisons pour lesquelles la globalisation est source d'irresponsabilité en matière écologique, sociale et financière et les moyens de restaurer le principe de responsabilité. Cet ouvrage a reçu le label COP21.

PRIX

L'Association britannique de Science Politique a attribué à **Alistair Cole** (Collegium de Lyon, 2014-2015) son prix annuel du meilleur article sur la France.

«Not saying, not doing: Convergences, contingencies and causal mechanisms of state reform and decentralisation in Hollande's France» publié dans *French Politics* (2014), 12, 104-135, Palgrave, Londres.

www.palgrave-journals.com/fp/journal/v12/n2/abs/fp20147a.html

NOMINATION

Bernard Bigot a été nommé en décembre 2015 à la présidence de la **Fondation pour l'université de Lyon**, fondation abritante du Collegium - Institut d'études avancées de Lyon.

Ancien administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives et vice-président du Conseil de surveillance d'Areva, Bernard Bigot succède à l'industriel Alain Mérieux.

